



# EAUX VIVES 63

CONCOURS D'IDÉES À BUT D'EXPÉRIMENTATION - ÉTÉ 2021

# Démarche



## PREAMBULE

La canicule est un phénomène chronique auquel l'aménagement du territoire doit faire face. Les îlots de fraîcheur accessibles, rivières, plans d'eau et aménagements constituent des espaces très recherchés, et pourtant rares dans de nombreux secteurs, notamment les plus densément habités.

**La prise de conscience que l'eau est une ressource à préserver et à partager de manière équitable est urgente.**

Face à ces constats, de nombreux territoires sont en recherche de pistes innovantes d'aménagements pour reconsidérer solidairement l'accès à des sources de fraîcheur et à la ressource en eau.

Convaincu qu'il faut réinventer pour avancer, et être aujourd'hui à l'écoute des aspirations sociales, le CAUE 63 lance «le Concours Eaux Vives 63».

Ce concours s'inscrit dans une démarche plus large, en partenariat avec le Département du Puy-de-Dôme, le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, des collectivités locales mobilisées et l'association Allier Sauvage.

**Mûri en territoire auvergnat, le concours dépasse aujourd'hui les frontières du Puy-de-Dôme pour s'adresser à toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer à cette recherche-action.**

Quatre sites du Puy-de-Dôme à proximité de l'Allier sont proposés.

Chacun d'entre eux est en quête de propositions prospectives d'aménagement à long et court terme sur la question du rafraîchissement et de la baignade.

**A vos idées rafraîchissantes!**

**Le CAUE 63**



# OBJECTIFS

## DU CONCOURS

. Illustrer et susciter l'envie par le projet et l'appel à idées : ouvrir les champs d'exploration pour éviter la banalisation de la réponse à la demande sociale;

. Sensibiliser largement au sujet de l'accès à la baignade et à l'eau de rafraîchissement : élus, techniciens, habitants, futurs et jeunes professionnels;

. Associer des compétences complémentaires (architecture, paysage, design, création artistique, ingénierie) pour des réponses concrètes et poétiques;

. Diffuser, au-delà du Puy-de-Dôme, une méthodologie et des propositions innovantes;

. Proposer de premières expérimentations in situ pour concrétiser les pistes prometteuses et évaluer les usages.

# TERRAIN D'EXPERIMENTATION

Le Puy-de-Dôme dispose de plusieurs sites de baignade autorisés, mais peu d'entre eux jouxtent les espaces les plus densément peuplés.

Clermont-Ferrand et sa périphérie notamment, ne disposent que d'un seul et unique site de baignade à proximité : le plan d'eau de Courmon. Face à la demande grandissante, et face aux pics de chaleurs de plus en plus importants en été, les pratiques de baignade sauvage se multiplient. Elles se révèlent parfois dangereuses pour les baigneurs et dévastatrices pour la bio-diversité de sites protégés.

Le concours "Eaux vives 63" souhaite ouvrir les champs du possible en matière de rafraîchissement sur le territoire en explorant la ressource en eau la plus importante du territoire : l'Allier.

Cette rivière, considérée comme la "dernière rivière sauvage" de France, traverse tout le département. Si la baignade y est aujourd'hui interdite, les questions de qualité de l'eau et de sécurisation de la baignade n'ayant pas été creusées depuis plusieurs années, il s'agit de rêver au nouveau rôle structurant que nous pourrions donner à cette rivière.

**Et si dans le futur, dans le Puy-de-Dôme, on pouvait se baigner dans l'Allier ? Quels aménagements réaliser sur ses abords ? Comment réinventer le lien entre métropole et rivière ?**

Si ce concours d'idées ouvre la porte du rêve à des espaces de baignade et jeux d'eau pour une temporalité à long terme, une proposition de projet à court terme semble également indispensable pour venir en soutien des acteurs qui souhaitent amorcer le changement de regard sur l'Allier.

**Comment proposer des espaces et installations permettant de se rafraichir sans déroger à l'interdiction de baignade actuellement en vigueur ?**

Cette réflexion autour de l'Allier s'inscrit dans le prolongement de la démarche Défi Allier, lancée par le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

## 4 SITES

Quatre sites ont été identifiés comme sites-tests pour ce concours.

Si tous sont en bord d'Allier ou à proximité, les enjeux sont divers : baignade sauvage en milieu protégé ou dans des espaces dangereux, lieux de promenades déconnectés de l'eau, manque de visibilité et de valorisation,...

Ces 4 sites du Puy-de-Dôme ont été identifiés par le CAUE63 et ses partenaires de territoire (Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Pôle Métropolitain Clermont Auvergne Vichy, association Allier Sauvage) et d'enseignement supérieur (IADT et ENSACF).

Tous sont en attente de propositions et pistes, tant concrètes (court terme), que prospectives, voire utopiques (long terme).

Les 4 sites se sont engagés à accompagner le meilleur projet sur leur site, en vue de la réalisation d'un prototype, installé in situ pour une durée de 3 mois, pendant l'été 2022.

Vous trouverez plus d'éléments concernant le contexte territorial et les sites retenus dans le Livret 3 (téléchargeable sur [eauxvives63.com](http://eauxvives63.com)).

# ATTENDUS

## PROPOSER DEUX ECHELLES DE PROJET

Le projet s'inscrit dans une démarche de recherche-action.

Chaque candidat devra organiser son projet en deux parties pour le site qu'il aura choisi :

### **la vision à long terme :**

une proposition d'avenir rêvé du site, pouvant comprendre des propositions plus ou moins utopiques (baignade sur certains sites, rafraichissements innovants...), sans contrainte de budget.

### **une vision à court terme :**

une proposition concrète de prototype à construire, en lien avec la vision à long terme proposée, pour expérimenter de premières pistes in situ à court terme (été 2022) sans recourir à la baignade.

# ATTENDUS

## MENAGER LA RESSOURCE EN EAU

L'eau est au cœur du concours. Une grande vigilance devra être portée au ménagement de cette ressource, **en prenant en compte les périodes de sécheresse**. Un travail sur le respect et la valorisation de son cycle doit être mis en avant dans les propositions.

## INVENTER DE NOUVEAUX USAGES

Comment jouer avec l'eau sans gaspiller la ressource ? Les propositions devront décrire les usages proposés à leur public : quelles interactions, animation ? Comment cela s'active-t-il ? Quels accès et temporalité d'usage (tout le temps, le jour, à des horaires précis,...) ? Quelle sensibilisation aux enjeux de l'eau ?

## FAIRE AVEC L'ENVIRONNEMENT

Les propositions doivent accompagner de nouvelles pratiques et comportements entre les usagers et le contexte des prototypes. Les sites proposés sont en milieu naturel, souvent en limite d'espaces urbanisés. Les interventions devront se montrer respectueuses de leur environnement. Elles favoriseront autant que possible le recours à des matériaux bio-sourcés, réemployés, originaires du territoire...

# VALORISATION

## PRIX LAUREATS

Deux catégories de prix seront attribuées :

. **Prix “Eaux Vives 63”**

Tous les projets confondus seront étudiés par un jury pour décerner le prix de la meilleure proposition.

**Premier prix : 3 000 euros**

. **Prix “prototype”**

Pour chaque site du concours, le jury sélectionnera un prix «prototype» qui récompensera la proposition la plus aboutie et pertinente.

Ce prix donnera lieu à un rendez-vous “faisabilité” entre le lauréat, les partenaires Eaux Vives 63, élus et techniciens référents du site ,en vue de confirmer la réalisation du projet.

Implantation sur site en début d’été 2022 (durée maximum : 3 mois).

**Des « mentions » et des « coups de cœur » pourront être attribués.**

**Les projets primés ou remarquables feront l’objet d’une exposition et d’une publication numérique, diffusée par le réseau national des CAUE notamment.**

# DIFFUSION

. **Un événement - remise des prix**

. **Une exposition**

. **Une publication**

## TEMPS FORTS

Plusieurs événements et actions seront organisés, dans le cadre de la démarche Eaux Vives 63. Ils sont autant de temps d’échanges et de nourriture sur la thématique. Des interviews d’élus pour chaque site seront également mis en ligne courant juillet.

L’ensemble de ces informations seront disponibles sur la plateforme [www.eauxvives63.com](http://www.eauxvives63.com).

. **Samedi 3 Juillet 2021, 15h à 19h**

Festival Les Ecopolys, à Pérignat-es-Allier

“Baignade interdite”, scénographie rafraîchissante et sonore

. **Dimanche 11 Juillet 2021 à 15h**

Big Jump ! partout en Europe

. **Vendredi 17 Septembre 2021**

Atelier “workshop” Eaux Vives à l’ENSACF, Clermont-Ferrand, encadré par des enseignants référents (ENSACF et VetagroSup).

. **Février 2022 (date restant à définir)**

Remise des prix du concours “Eaux Vives 63” à Clermont-Ferrand  
Colloque “Eaux Vives”, table ronde, intervenants, exposition du concours